

Date d'émission de l'avis : 30/01/2025

Validité : 31/03/2025

OFFRE DE STAGE

4 mois

Le Domaine national de Chambord propose un stage conventionné rémunéré de quatre mois au sein de la direction des publics et de l'action culturelle.

Descriptif du poste :

Affecté(e) au service des publics, sous l'autorité du chef de service, vous aurez pour mission la conduite de visites guidées ainsi que la surveillance du monument.

Activités principales :

- Conception et conduite de visites guidées en français et en langues étrangères (à minima en anglais) au profit du public individuel et des groupes adultes
- Surveillance dynamique et statique des espaces ouverts au public, orientation et renseignement des visiteurs dans le château

Qualités requises :

- Bonne présentation
- Esprit d'équipe
- Rigueur, organisation et méthode
- Capacité d'adaptation
- Respect des consignes et des règles établies
- Ponctualité
- Bonne condition physique
- Sens de l'accueil et contact humain
- Capacité à s'adapter à tous les types de publics
- Aisance orale et relationnelle

Profil du candidat

- En cours de préparation d'une licence professionnelle de guide conférencier
- Intérêt pour le patrimoine et/ou l'histoire
- Bonne maîtrise de l'anglais (écrit et oral)

Période de stage

A compter du 05 mai 2025 et pour une durée de 4 mois.

Conditions de stage :

- Stage rémunéré selon la législation en vigueur

- 35 heures par semaine
- Titres restaurant (participation employeur 50%)
- Nous sommes dans l'impossibilité de proposer un hébergement

Les candidatures (lettre de motivation et CV à jour) devront être adressées soit :

- par courrier à l'adresse suivante :
Domaine national de Chambord
Service des publics
Château de Chambord
41250 Chambord
- par mail à l'adresse suivante : emeline.dedieu@chambord.org

Environnement :

Le Domaine national de Chambord, créé par l'article 230 de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Son décret statutaire n°2005-703 du 24 juin 2005 précise les missions qui lui ont été conférées. Le décret n°2018-432 du 1er juin 2018 institue le rattachement du grand parc du domaine de Rambouillet au Domaine national de Chambord. Pour plus d'informations, les rapports d'activités sont disponibles sur le site internet de Chambord : www.chambord.org.

Près de deux millions de personnes fréquentent chaque année le Domaine national de Chambord.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Emeline DEDIEU au 02.54.50.50.20.²